



Renseignements titre de sejour

Par **Lolalili**, le **24/10/2016** à **11:27**

Bonjour

Mon concubin de nationalité marocaine a son titre de sejour qui est arrivé a expiration, il ne peut pas le faire refaire car il lui manque des papiers je voulais savoir que risque t il en sachant que nous sommes pas mariés maos mais nous avons des enfants qui sont nés en France. Peut on le renvoyer au Maroc? Merci de votre réponse

Par **Tisuisse**, le **24/10/2016** à **12:47**

Bonjour

Depuis le temps, il n'a pas fait le nécessaire ?

Même avec des enfants, n'étant ni marié ni pacsé, étant sans titre de séjour, il n'a aucun droit à rester sur le sol français, il est donc expulsable à tout moment.

Pourquoi vous ne vous mariez pas, ni vous pacsez à défaut ? il ne le peut probablement pas parce qu'il est déjà marié au pays ? possible, c'est un cas fréquent hélas.